



Bruxelles, le 2 janvier 2019

Lettre ouverte à Monsieur François De Rugy, Ministre de la transition écologique et solidaire - À quand la signature des contrats de transition écologique ?

La vente d'Uniper France à Daniel Kretinsky pour EPH Energetický a Průmyslový Holding (EPH) a été annoncée par Uniper Allemagne le 24 décembre. La presse allemande a titré : « Avec l'achat des sites Uniper, Kretinsky entre dans le secteur de l'énergie en France ». EPH multiplie les acquisitions dans le charbon et le gaz. Le groupe tchèque, très présent dans les énergies fossiles en Europe centrale, investit à contre-courant de l'évolution énergétique, en rachetant des centrales charbon amorties en Allemagne, en Italie, au Royaume-Uni et maintenant en France.

Dans le même temps, l'État français ayant décidé la fermeture de toutes ses centrales à charbon, en tant que ministre de la transition écologique et de la solidarité, vous vous êtes engagé dans la signature de contrats de transition écologique pour accompagner la mutation des territoires dont celui de Gardanne concerné par la fermeture de la centrale à charbon Uniper.

Dans ce cadre, vous et vos collaborateurs dont Monsieur le Préfet, avez reçu plusieurs fois depuis octobre les plus hauts cadres dirigeants d'Uniper France. Vous avez également reçu tous les acteurs politiques, institutionnels et syndicaux impliqués dans cette transition énergétique. Lors de ces rencontres, le Ministère n'a jamais fait mention de la vente par Uniper de ses activités énergétiques en France à la société de Daniel Kretinsky. L'État, garant de la politique énergétique de la France, un des leviers principaux de la lutte contre le dérèglement climatique, était-il au courant de cette vente ? Était-il tenu à la discrétion vis à vis de ses partenaires ? Cette vente questionne le devenir des sites charbon et leur transition énergétique vers les énergies renouvelables. D'autant que nous connaissons les résultats des rachats et exploitation par EPH des centrales à charbon dans les autres pays européens et que ces expériences n'augurent rien de positif.

Monsieur le Ministre, vous qui avez aujourd'hui une vision précise des objectifs de l'État en matière de transition énergétique, en avez-vous aussi une concernant les objectifs financiers et de rentabilité de Daniel Kretinsky ? Y-a-t-il cohérence et compatibilité avec la politique énergétique de l'État français ? Il est essentiel de le faire savoir car il en va de la transparence de notre politique énergétique.

En octobre, l'État s'est engagé à signer un contrat avec Marseille Provence Métropole concernant le groupe V au charbon de la centrale de Gardanne et à participer à la mise en œuvre d'un projet de transition avec l'ensemble des acteurs publics et privés.

Monsieur le Ministre, vous avez entre les mains un projet cohérent de transition énergétique du site de Gardanne « Projet de territoire en transition énergétique et gestion prévisionnelle des emplois » qui s'appuie sur un couplage filière mix énergétique et filière bois ». N'est-ce pas le moment de le faire connaître et d'en débattre publiquement avec tous les acteurs ? Nous sommes prêts à participer activement au processus et à la dynamique de transition énergétique afin que Gardanne, terre d'énergies deviennent terre des énergies renouvelables.

Dans l'attente de vos réponses, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, nos respectueuses salutations.

Yannick Jadot, député européen, membre de la Commission parlementaire Énergie
Michèle Rivasi, députée européenne, membre de la Commission Environnement et Santé
Guy Benarroche, co-secrétaire régional EELV Paca,
Rosy Inaudi, conseillère départementale EELV du Canton de Gardanne,
Brigitte Apothéloz, conseillère municipale de Gardanne.